


Je pars poursuivre mes études à l'étranger en 2021/2022




ATTRIBUTION DE BOURSES DE MOBILITE DANS LES LYCEES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Les élèves de 2nde et de 1^{ère} peuvent candidater pour un ou deux établissements d'un même secteur linguistique pour l'année 2021/2022 :


 **Dublin** : classes de 1^{ère} générale et terminale générale
et/ou

 **Londres** (avoir obligatoirement 16 ans à la date de la rentrée scolaire de septembre 2021) :
classes de 1^{ère} et terminale générale

 **Barcelone** classes de 1^{ère} générale et technologique et terminale générale et technologique
(ne prépare pas au Bachibac)
et/ou

Madrid 1^{ère} et terminale générale (ne prépare pas au Bachibac)

 **Munich** 1^{ère} et terminale générale
et/ou

 **Vienne** classes de 1^{ère} et terminale générale

Je fournis quoi comme documents ?

- Un dossier de demande de bourse de mobilité à retirer au secrétariat des élèves
- Une lettre de motivation rédigée par l'élève
- L'avis d'imposition ou de non-imposition 2020 sur les revenus de l'année 2019
- La copie du premier bulletin trimestriel de l'année scolaire 2020-2021
- La copie du dernier bulletin trimestriel de l'année scolaire 2019-2020
- L'avis des professeurs sur le travail et les aptitudes du candidat;
- L'avis du chef d'établissement sur le comportement, les aptitudes du candidat ainsi que sur la motivation et les capacités d'autonomie et d'adaptation à l'étranger;
- Si l'élève est boursier : remettre une copie de la notification d'attribution de bourse précisant le montant de celle-ci.

Attention : tout dossier incomplet est refusé

Le dossier de bourse ainsi que toutes les informations nécessaires à l'élaboration du dossier sont à retirer auprès de Madame BOUSSILLON - Secrétaire du Proviseur-Adjoint.

DATE LIMITE DE DEPOT DE DOSSIER : LUNDI 12 AVRIL 2021